

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2015

RENSEIGNEMENT - (N° 2697)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 402

présenté par

Mme Mazetier, M. Boudié, M. Cherki, Mme Sandrine Doucet, M. Arnaud Leroy, M. Premat et
Mme Untermaier

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 67, après le mot :

« sénateurs »,

insérer les mots :

« en fonction ou honoraires, à titre bénévole ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.